



## FRANCE

# Dédoublage des CP et CE1 : des résultats encore modestes

## ÉDUCATION

**Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, se félicite du niveau des élèves « qui monte ».**

**Mais les dédoublements de classe, destinés à réduire l'écart entre les élèves des zones les plus défavorisées et les autres, ne produisent pas encore les effets attendus.**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

Les progrès sont « significatifs », s'est félicité Jean-Michel Blanquer, dimanche, dans le « JDD » en commentant les résultats des dernières évaluations nationales menées, pour la deuxième année, auprès des élèves de CP et de CE1. « Le niveau des élèves remonte », assure le ministre de l'Éducation. Il parle de

progrès sur « la fluidité de lecture et la capacité de calcul » et aussi d'une amélioration « plus forte » pour les élèves des « territoires les plus défavorisés ». L'étude du ministère évoque « un contexte d'augmentation des performances d'ensemble en français et en mathématiques entre 2018 et 2019, en début de CE1 ».

Voilà pour les résultats globaux. Au-delà de la communication ministérielle, quel est l'effet réel du dédoublement des classes sur les CP et les CE1 des territoires défavorisés de l'éducation prioritaire (REP et REP+) qui touche désormais 300.000 élèves ?

Parmi tous les critères testés par le ministère, l'un d'eux est déterminant pour mesurer le chemin parcouru par rapport à l'objectif du ministre d'atteindre 100 % de réussite en CP : c'est l'exercice de lecture d'un texte à voix haute. Le niveau attendu en début d'année en CE1 est de 30 mots lus par minute.

**« L'écart augmente à la défaveur des REP+ »**

Si on prend les élèves de CE1 hors éducation prioritaire, 30 % avaient



un niveau de maîtrise insuffisant sur l'exercice de lecture à voix haute en 2018, niveau revu à 28 % en 2019. Pour les élèves de CE1 de l'éducation prioritaire (REP et REP+), ce pourcentage était de 42 % en 2018 puis de 39 % en 2019. Avoir 100 % de réussite au CP suppose a minima que les élèves de REP et REP+ rattrapent ceux qui sont hors éducation prioritaire. Sur cet exercice de lecture à voix haute scruté de près par le ministère, le rattrapage aurait donc dû être de 12 points, et non de 3. « On a fait 25 % du chemin, ce n'est pas neutre, mais on est vraiment très loin du compte, alors même que les dédoublements s'appliquent déjà depuis deux ans », confie un expert avisé.

« On se rend compte que les élèves en éducation prioritaire progressent bien de septembre à février [en CP], mais leur progression en début de CE1 est moins forte que celle des autres », admettait dimanche Jean-Michel Blanquer. Le ministre explique cela par « la chute de connaissances durant les vacances » et annonce qu'il va renforcer le soutien scolaire gratuit pendant l'été, notamment dans l'éducation prio-

ritaire et les zones rurales. Pour Roland Goigoux, professeur à l'université de Clermont-Auvergne, « c'est un aveu d'échec ». Ce spécialiste de la lecture souligne l'effet « faible » des dédoublements sur les REP et surtout des écarts qui « se creusent » avec les REP+, où le pourcentage d'élèves ayant un niveau insuffisant en lecture en début de CE1 atteint 43 %. « L'écart augmente de 0,7 point à la défaveur des REP+ » pour la lecture de textes, admet le ministère dans son étude.

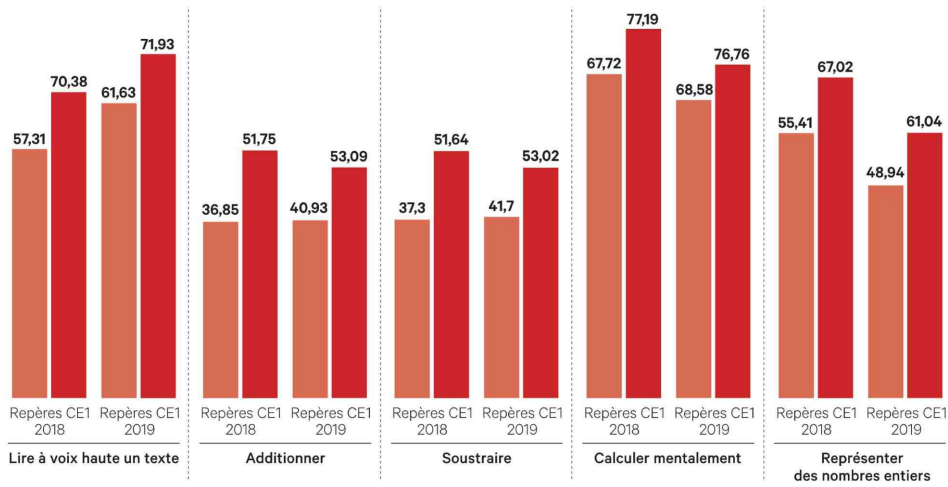
#### Pratiques pédagogiques

Pour expliquer le taux d'échec encore élevé en éducation prioritaire, alors que l'objectif des dédoublements était de le réduire, certains spécialistes invoquent les changements pédagogiques qui n'ont pas suivi dans les classes. « Si les pratiques n'ont pas évolué, alors même que le ministère a tenté d'imposer le changement par la brutalité, avec des inspecteurs mandatés pour aller faire trois visites de contrôle dans chaque classe, c'est qu'il faut s'interroger sur ce mode de pilotage », réagit, de son côté, Roland Goigoux. ■



**Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante**

Au-dessus du seuil 2, en % ■ Education prioritaire (REP, REP+) ■ Public hors éducation prioritaire



« LES ÉCHOS » / SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE